

Le Patriote Français

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
du

JOURNAL.

Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE où on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

L'ABONNEMENT
3 francs par mois

ALMANACH FRANÇAIS.

Mercredi 15.—Prise de Sarbruck (France) par le général Beurnonville (1792.)

MONTEVIDEO.

novembre 14 1843.

Le National avait publié depuis plusieurs jours, une liste contenant 250 noms "des français qui se trouvent hors d'état de satisfaire aux droits sur les passeports vu leur indigence, et pour lesquels le consul général de France sollicite la permission gratuite de passer à Buenos Ayres." La même liste nous fut communiquée, pour l'insérer dans le Patriote; sans vouloir nous ériger en juge sur le but ou l'opportunité d'une pareille publication, nous l'ajournâmes dans la prévision que bien des réclamations s'éleveraient contre elle; nous attendîmes deux jours puis nous la publiâmes dans notre numéro de dimanche dernier.

L'événement se chargea de justifier et de réaliser nos prévisions, car à peine cette liste fut-elle connue de la population française que de tous côtés surgirent des réclamations et des dénégations. Dans un seul jour, plus de trente personnes sont venues protester contre l'insertion de leur nom sur cette liste; hier encore le nombre s'en est considérablement augmenté, et une note contenant de nombreux

ses protestations a été adressée à M. le chef politique.

Que penser d'une pareille démarche? Dans quel but a-t-elle été faite? espérait-on en la faisant, tromper l'opinion publique et entraîner la défection d'une partie des braves gens qui défendent la ville de Montevideo? il est permis de le supposer. Mais en admettant cette supposition on doit aussi admettre son absurdité, car enfin, parmi tous ces noms copiés probablement sur le registre de Matricule, il s'en trouve bien qui appartiennent à des hommes, qui préfèrent quitter un pays où ils espéraient s'enrichir, que de concourir à sa défense, et partager avec leurs compatriotes l'honneur de cette résistance qui n'est pas sans péril, et par cela même honore ceux qui y prennent part. Mais aussi parmi ces noms choisis et triés sans doute il devait s'en trouver appartenant à des hommes qui mettant en seconde ligne leur intérêt personnel, placent en première et avant tout, les sentiments d'humanité et de civilisation, de ces hommes généreux qui ont compris qu'un peuple qui les avait accueillis aux jours de sa prospérité, avait des droits à leur reconnaissance et à leur sympathie aux jours de l'adversité. Il devait s'en trouver, et il s'en est trouvé malgré tous les soins apportés à la confection de cette liste. Cela était inévitable, et nous de-

vous nous étonner, que celui qui s'est chargé de la confection de cette liste n'a pas été frappé de ce danger et n'a rien fait pour le prévenir.

L'autorité mieux que nous sera à même de vérifier l'infidélité d'un pareil document, mais nous pouvons affirmer que le but a été manqué et que pas un des braves qui sont sous les armes ne s'est laissé prendre à un piège aussi grossier.

Le conseil d'administration de la Légion des Volontaires s'est réuni hier soir pour aviser s'il y avait lieu et pourvoir au remplacement de M. le lieutenant-colonel Desbrosses parti pour France. Le conseil a décidé à l'unanimité que M. le lieutenant-colonel, étant vu force par des circonstances majeures et indépendantes de sa volonté, de s'absenter pour un temps, et de s'éloigner momentanément de ses frères d'armes, n'avait pas pour cela cesse de faire partie de la Légion et qu'en conséquence, il y aurait injustice à le remplacer dans son grade, d'autant plus qu'il va encore plaider la cause de l'humanité que nous défendons, et que les services qu'il pourra nous rendre en France porteront leurs fruits dans l'avenir.

Cette décision a obtenu l'assentiment général, mais en même temps il a été décidé que

de Bordeaux ont pris sous leur patronage cette création dont on attend de bons résultats. La chambre de commerce de Marseille a formé sur un plan plus large un établissement du même genre. Ce sont des institutions à encourager: l'avenir de la marine est dans les mousses, on doit recourir à tous les moyens légitimes pour rattacher à la noble profession de marin les rejetons de nos populations maritimes.

Ils étaient mousses, humbles mousses. Villanar, Rosamel, Roussin, Duperré, lorsqu'ils mirent pour la première fois le pied sur un navire; aujourd'hui ils sont amiraux et comptent parmi nos grandes illustrations. Sans doute peu de nos mousses actuels arriveront aussi haut, mais beaucoup d'entre eux, avec l'instruction qui leur est donnée maintenant, pourront facilement devenir maîtres.

De là, ceux qui seront heureusement doués sauront, en se pliant aux exigences des examens, s'élever plus loin.

Ce qu'il faut dans toute carrière, c'est l'espérance et l'avenir; il n'y a de vraiment beau que les horizons sans limites.

Mais le petit mousse, en attendant le bâton d'amiral sur lequel nous lui conseillons de ne pas trop compter quoiqu'il l'ait peut-être au fond de son sac, le petit mousse se grandit. Viennent ses seize ans, il sera nommé de par le roi et le rôle d'équipage; vous comprendrez qu'il ne le sera jamais que de nom.

F. JACQUES.

FRUILLATON.

LE MOUSSE.

(Suite et fin.)

Sous ce rapport, la nature se charge de les récréer, et les hommes ne se font pas faute de recourir à leur activité. Mousse! c'est le cri que l'on entend le plus souvent à bord. Il part du gaillard d'arrière comme du gaillard d'avant, des hunes comme de l'entre-pont. Du carré, du poste des élévés, du poste des maîtres, de la dunette, on appelle le mousse vingt fois par jour, et le mousse est arrivé que le cri n'a pas encore cessé de vibrer. C'est un ordre à porter, c'est la méche réclamée par le fumeur, c'est la flamme à dégager, ce sont les pavillons de signaux à remettre au chef de timonerie, c'est... que sais-je? c'est tout, car tout est de la compétence du mousse, le groom militaire des officiers, l'aide de camp des maîtres, le Mercure des élévés.

Sa faiblesse, son intelligence, son zèle lui créent dans tous les rangs des protecteurs; les officiers surtout prennent les mousses sous leur tutelle, et eux-ci y répondent d'ordinaire par un dévouement dont l'histoire de nos combats de mer offre de beaux exemples.

Au feu, le mousse est un marin consommé, sans peur et sans reproche, un homme complet; jamais la pièce dont il est le pourvoyeur ne sera privée de sa ration de poudre; d'une intrépidité naïve, il semble ne pas s'aper-

cevoir du danger. Qui ne se rappelle le mousse de Navarin? Un bouet venait de lui emporter le bras gauche, il ne bronche pas, prend la gargousse du bras qui lui reste, la remet au chargeur, et tombe en suite sous la violence de la douleur. Un abordage a-t-il lieu: armé d'une pique, le mousse doit s'opposer à l'invasion et défendre ses foyers mouvants; mais souvent son ardeur l'emporte, il se glisse en fraude sur le vaisseau ennemi, au milieu de la mêlée ou la mort va le frapper peut-être.

Avec son agilité et sa hardiesse, le mousse ne peut ne pas savoir nager; aussi à cet exercice défie-t-il les poissons et les chiens de Terre-Neuve, ces sauveteurs si pleins d'humanité. Un mousse a été nommé chevalier de la Légion d'honneur il y a quelques années, pour avoir sauvé deux enfants tombés à la mer.

Une classe aussi utile et qui donne à l'Etat d'aussi courageux serviteurs, devait appeler sur elle l'attention des hommes qui dirigent la marine. Or à dans ces derniers temps, pour l'augmenter, la développer et l'instruire, institué à bord de tous les bâtiments de l'Etat des cours élémentaires, créés dans les ports de Brest, de Toulon, de Cherbourg, des écoles flottantes.

A Bordeaux, un de nos capitaines au long cours les plus éclairés, M. Allègre, est l'idée, il y a trois ans, de fonder une école de mousses qui pût servir de pépinière aux armements du commerce; il en suivit l'application à ses risques et périls. Depuis, le ministre de la marine, le conseil général de la Gironde, la chambre de commerce

l'on aviserait à la nomination d'un officier chargé par "interim" et en l'absence du lieutenant-colonel, de participer avec et sous les ordres de M. le colonel aux nombreux travaux administratifs et militaires qui en ce moment reposent en entier sur M. le colonel de la Legion.

Un de nos abonnés nous écrit pour nous témoigner son étonnement de ce que dans le tableau du compte rendu de l'hôpital de la Legion, il s'est glissé une erreur assez grave, le tableau l'indiquant comme ayant versé à la souscription 460 r. tandis qu'ils a remis quatre patacons.

Un de nos abonnés nous communique la copie de la lettre suivante, adressée par lui à une personne bien placée en France, pour faire connaître la vérité sur les affaires de Montevideo.

Nous sommes priés de l'insérer et nous le faisons d'en l'intention d'être agréable à notre abonné, quoique nous ne partagions pas toutes les idées qu'il a émises dans cette lettre.

Montevideo, 1er novembre 1843.

Mon ami,

J'ai parlé, dans ma précédente, d'une sortie que l'on devait faire pour obliger Oribe à lever le siège de Montevideo. Cette sortie n'a pas encore eu lieu; l'on croit généralement qu'elle ne se fera pas et que le sort du pays sera décidé à la campagne, ce qui paraît probable; en effet, si le général Rivera se trouvait défait, bien que ce ne serait que momentanément, Montevideo se trouverait dans l'obligation de capituler. Si malheureusement cela avait lieu il n'y aurait plus de paix possible à espérer. car, non seulement le général Rivera, malgré tous ses ennemis, pourrait tenir la campagne pendant plusieurs années et venir assiéger la ville, mais encore ici une réaction aurait lieu infailliblement; jamais les étrangers ne pourraient vivre sous le despotisme de Rosas ni sous la présidence d'Oribe; du reste cet entoregement qui serait inévitable, et auquel la France paraît vouloir nous exposer, est la moindre de nos inquiétudes, nul doute que le général Rivera sera vainqueur et qu'Oribe sera forcé de lever le siège; il est plus que certain qu'aucun des siens n'échappera, la cause des Orientaux, qui est celle des étrangers, est trop juste pour qu'il en soit autrement.

Notre consul, ainsi que toutes ses actions le prouvent, se serait vu à nos ennemis; si c'est pour plaire à M. Guizot il mériterait bien de lui et nous devons en être maudits.

Jusqu'à présent on a généralement toujours voulu croire que M. Pichon avait été trompé par ceux qui l'entourent, ce qui lui aurait fait, involontairement, tromper M. Guizot; mais aujourd'hui qu'il sait que pour tout au monde les Français d'ici ne veulent pas se soumettre à Oribe, que le tyran de Buenos-Ayres ne fait la guerre que pour ruiner la Bando Orientale; qu'il dit que tous ceux qui ne sont pas pour lui sont contre lui, et que sans nul's forme de procès il les livre aux bourreaux, notre consul ne peut pas dire qu'il ignore de telles vérités; s'il ne revenait pas sur ses actes il serait, suivant la pensée de tout les bons Français, mille fois plus criminel que Rosas, à moins qu'il ne reçoit des ordres supérieurs pour agir de la même manière.

Le Patriote, journal français qui s'imprime ici, a rapporté un passage de la séance de la chambre des députés du 16 juillet dernier, où M. Guizot n'a pas craint d'assurer à la France que les Français habitant les bords de la Plata étaient garantis de tout ce qui pourrait leur arriver; il s'appuie sur la présence de 4 ou 5 navires de guerre que nous avons ici; il ajoute que la seule contrariété qu'ait éprouvée le gouvernement français, était l'obstination de quelques uns de nos compatriotes à vouloir garder les armes, mais qu'il avait donné des ordres en conséquence à

notre consul pour qu'il employât tous les moyens en son pouvoir pour les faire désarmer. N'est-ce pas confesser lui-même à la face du monde entier qu'il veut nous sacrifier puisque nous n'avons pour tout soutien que nos fusils! Que peuvent 4 ou 5 bâtimens contre Rosas! Il y en aurait beaucoup plus qu'ils n'empêcheraient pas qu'on nous assassinât, et quand même, Rosas dira toujours, comme par le passé, que les assassinats se font à son insu.

« Les quelques Français armés, dont parle M. Guizot, sont tout simplement la population entière, ceux non armés partageant l'opinion de ceux qui le sont, ce qui ne peut être mis en doute puisqu'on leur a vu quitter leur cocarde le jour même où les légionnaires ont été sommés de faire abnégation de leurs couleurs par un ordre du roi, que notre consul avait sans doute demandé à M. Guizot et qui soit disant, s'était faite que l'exécution de cet ordre pouvait nous déviner et semer la discordance parmi nous. Il s'est trompé. Tous les Français confiants dans la justice de leur gouvernement n'ont pas hésité à obéir. On a dit même que si nous nous étions refusés à ce sacrifice, l'intention de M. Pichon était de faire débarquer les équipages de nos navires de guerre pour nous y forcer. On se refuse à croire de pareilles choses; quoiqu'il en soit, en ami je peux t'assurer que ce n'est pas la crainte qui nous a fait agir mais bien la prudence; la sympathie qui existe entre les marins et nous, nous assure que dans aucun cas aucun d'eux ne se battrait contre nous; s'ils avaient reçu un tel commandement une partie aurait renflé ses armes, l'autre se serait rangée parmi nous.

« D'après certains bruits M. Pichon dirait, et M. Guizot le répéterait, que Montevideo est trop faible pour se défendre contre ses ennemis; ils ont raison de parler ainsi si leur intention est, par reconnaissance, de se déclarer contre lui.

« M. Pichon disait aussi, et M. Guizot le répétait, que Rosas et Oribe sont les hommes qu'il faut pour gouverner les peuples; ils ont dit la vérité s'ils désirent que les peuples soient gouvernés par la barbarie et le despotisme.

M. Pichon disait encore, et M. Guizot le répétait que les Français armés ici sont des révolutionnaires, c'est encore une vérité s'ils croient que des hommes qui deux fois ont pris les armes sur l'invitation de leurs agens, méritent ce nom.

Plutôt que de dire des choses si absurdes, ces deux hommes ne devraient-ils pas dire franchement nous voulons que Rosas et Oribe règnent; peut-être ne nous serions nous pas armés; mais à présent que nous avons été si cruellement trompés, il nous est impossible de reculer.

« Il y a 15 à 20 jours une réunion de tous les agents étrangers a eu lieu à bord de la frégate la Gloire, pour résoudre les moyens à prendre dans l'intérêt de leurs nationaux; notre Consul aurait insisté pour qu'on obligeât le gouvernement de la république d'ouvrir à Oribe les portes de Montevideo, en disant qu'il y avait assez longtemps que la guerre existait et qu'il fallait la paix à tout prix. On se demanda pourquoi il n'a pas défermé cette paix à tout prix en décembre dernier lors de l'invasion du territoire oriental, et on se répond, il n'en a rien fait parce qu'à cette époque nous n'étions pas encore ruinés! maintenant il voudrait nous rendre esclaves.

« Les amis de Rosas voudraient en vain nous faire croire que si Montevideo ouvrait ses portes, la guerre serait terminée et que la France serait respecter le traité qui aurait fait à cet effet; que nous pourrions, comme nos frères de Buenos-Ayres travailler en paix. On nierait plutôt l'existence du globe que de nier que Rosas agit politiquement envers les Français de Buenos-Ayres. Si jamais il avait Montevideo, il ne ferait pas plus de cas dudit traité que s'il n'en existait pas; il sait trop bien que, lorsque les trois quarts de ses provinces étaient envahies, la France n'a pu, après 30 mois d'un blocus odieux, obtenir de lui que le malheureux traité Mackau qui, ainsi que nous l'avions prévu, est cause de notre ruine et de tous les assassinats qui se sont commis depuis cette époque; la France, sans le plus léger sacrifice, pouvait tout éviter, même aujourd'hui si elle intervenait en obligeant Rosas à une paix que sa position critique lui ferait accepter avec empressement, elle prévendrait tout les malheurs qui nous menacent encore.

« Rosas ne doute pas de la force de la France, mais aussi il sait qu'elle ne se déciderait jamais à faire une expédition assez forte pour soumettre les deux pays qui seraient sous

sa domination. Ainsi donc puisque la politique et l'intérêt pécuniaire de la France s'opposent à ce qu'elle ne fasse rien pour nous, qu'elle trouve bon, que nous nous soyons armés pour notre défense. S'elle ne connaît pas Rosas et Oribe, nous sommes payés pour les connaître, nous savons qu'ils ne pardonnent à personne et qu'il sont juré une haine éternelle aux étrangers, que pouvons nous espérer d'eux nous Français dont beaucoup ont servi dans le bataillon de l'ordre à Buenos-Ayres; nous qui nous sommes armés contre eux en 1839, nous qui avons protesté contre le traité Mackau; nous, enfin, qui sommes encore armés et qui avons juré de ne quitter les armes que lorsque les assassins seront hors du territoire que nous habitons; notre sang ne pourrait suffire à rassasier ces monstres, il leur faudrait celui de nos femmes et de nos enfans.

« En dépit de ceux qui travaillent sans relâche pour nous perdre, la France saura la vérité, elle saura que ce pays est fort par lui-même; parce que son gouvernement est juste, humain, libéral et qu'il sympathise avec les étrangers; que Rosas et Oribe sont indignes de gouverner des peuples libres et que les Français des bords de la Plata, loin d'être des révolutionnaires, ont toujours été soumis à la France et qu'ils méritent bien de leur patrie. Ce qui leur fait espérer que bientôt elle prendra des moyens efficaces pour donner à ces contrées une paix prompte et durable.

« Il est impossible de comprendre que Rosas et Oribe peuvent reconstruire des étrangers qui les servent. La terreur seule leur donne des partisans parmi les peuples qui sont sous leur joug, mais des étrangers qui n'y sont pas ne peuvent les servir que pour de l'or, les hommes cupides seront toujours malheureux, car on ne peut être heureux avec de l'or amassé aux dépens de l'humanité. Je m'arrête, j'en aurais trop à te dire à ce sujet. »

HOPITAL DE LA LEGION DES VOLONTAIRES.

COMPTE RENDU.

(Suite.)

BENFACTEURS DE L'HOPITAL.

Collecte num. 2 Bocciardi.

Anonyme	2	320
Barré Mathieu	1	160
Maraud	1	160
	0	4 640

Collecte num. 3 par M. Laphin.

Anonyme un capitaine	1	160
Duplat et Ladoze	2	320
Foucade maître maçon	2	320
Koh	2	320
Laphin	12	
Letrillard	2	320
Marquasouza Justice	1	160
Montreil E.		640
Rouxier	6	
	0	30 640

Souscription mensuelle par M. Laphin représentée en direct en droits des 1er et 3eme tableau sous le num. 4.

	Juillet
Anbanet Napoleon	2
Beaugé	2
Banon	3
Bisiera (pour une fois)	1
Bouquet	1
Bouquet	2
B. L. C. (pour une fois)	11
Cagnoli	3
Calro	1
Capreras	1
Champs	6
Id. pour Août et septembre 13	
Costa Nicazar	2
Cordier	480
Davian	1
	1 160
	8 32, 320

Repart.....		39	620
Doulerand (pour une fois)	1		
Duphar et Laduze.....	1	160	
Farini p.....	1	160	
Fourcade.....	2	320	
Harlingue.....	1	160	
Hartin.....	1	160	
Jacquet, Prosper.....	6		
Johannes.....	1	160	
L. 54.....	2	320	
Lambert.....	1	160	
Letrillard.....	1	160	
Masse, sondero.....		420	
Munoroau.....		420	
Nugut, fils.....	1	160	
Oyenard.....	2		
Paulier, Antoine.....	2	160	
Perrot chez Rouchouze.....	1	160	
Poullhav, ferblantier.....	1	4	
Robert, Alexandre (pour une fois)	4	640	
Salinet.....	1	160	
Sonet, Docteur.....	1	160	
Laphin.....	6		
		82	630
Perte à l'encaissement.....			320
		81	560

Souscriptions mensuelle		de Juin et Juillet.	
représentés au 1er tableau sous les n. Cinq et Six.			
Aubriot.....	1	160	1 160
Arnaud Cardeyro.....	3	480	3 480
Barraud.....	1	160	1 160
Blanca.....	1	160	4 payer.
Bonneau.....	1	160	1 160
Brunel.....	1	160	4 payer.
Bernier.....	1	160	1 160
Carsier.....	2	320	2 320
Cazenave.....	1	160	4 payer.
Chauvin et Desmait.....	1	160	1 160
Cheveau.....	1	160	1 160
Constantin.....	1	160	1 160
Courras u.....	2	320	2 320
Coquetteaux.....	3	480	3 480
Corren.....	7	160	7 160
Coulon.....	1	160	1 160
Delaperrière.....	1	160	1 160
Dager.....	1	160	1 160
Detchemendi.....	1	160	en octob.
Domergue.....	1	160	4 payer.
Fernepin.....	2	320	2 320
Hervé.....	1	160	1 160
Herschell.....	1	160	1 160
Hogde.....	1	160	1 160
Hormain.....	1	160	1 160
Koh.....	1	160	1 160
Kunz Ulrich.....		480	480
Laffite.....	2		2
Lebat.....	1	160	1 160
Lébastie.....	2	320	2 320
Isabelle, Arsenne.....	6		6
Martine Larvor.....	1	4	1 4
Mahstro Domergue.....	3		en octobre.
Maricot.....	1	160	1 160
Miramoo.....	1	160	1 160
P...No. 50.....	2	320	2 320
P...No. 51.....	1	160	4 payer.
Rohr.....	1	160	1 160
Robachon.....	2	320	2 320
Ribes.....	2		2
Rochefort.....	1	160	4 payer.
Rochefort Blaise.....	1	160	4 payer.
S...No. 52.....	1	160	octobre.
Theill.....	2	320	2 320
Tuggemann.....	1	160	1 160
Todury.....	1	160	4 payer.
Vilards M. Tailleur.....	2	320	2 320
Wuy....en marchandis.....	8		
		54	400
Perte à l'encaissement.....			1 040
Somme égale au tableau.....			69 520

Souscription No. 7.

La majeure partie de cette souscription, dont 9 49 400 seulement sont représentées au 3me tableau sous le num. 7, n'ayant été encaissée qu'en octobre, nous n'en donnons le détail que dans le compte rendu de ce mois.

COLECTE CHEZ Mr. PORTAL.

SOUS No. 8.

Brisquet.....	2	320
Blanca, fr's aîné Justin.....		250
Blanca fils jeune Adrien.....		250
Duphar Mme.....	1	640
Une fils du Pays.....	0	490
Lansac.....	2	320
Lirou, Pascal.....	4	640
P. No. 50.....	0	
Rabachon.....	7	170
Robchefort, Blaise.....	1	160
Vallebella Nas.....	2	320
Collecte en soirée dansante.....	23	320
Filippini 5 billets loterie évalués 5 patacons (perdants).....		00 000
		61 660

No. 9 total.... 8 61 660

N. B. Les sommes provenant des souscriptions mensuelles pour Août et Septembre, et qui n'ont été encaissées qu'en Octobre, ne paraîtront que sur le compte rendu de ce mois là.



Le gouvernement vient de recevoir des nouvelles officielles et fort satisfaisantes de M. le general en chef Rivera. Sur tous les points ses armées sont victorieuses. Ses troupes sont dans le meilleur état qu'on puisse désirer. Il espère que dans les premiers jours du mois prochain joignant ses efforts au nôtres nous pourrions anéantir l'armée assiégeante, et rétablir les communications si longtemps interrompues.

Le gouvernement publie à cette occasion un bulletin que l'heure avancée ne nous permet pas de publier ce soir, nous en donnerons demain la traduction.

Le colonel D. Venancio Flores à la tête de 700 hommes a rencontré la division Crispin Velasquez près de la Colonia, l'a complètement battue, déroutee, poursuivie, et forcée de s'enfermer dans les murs de la Colonia après lui avoir enlevé une grande quantité de chevaux qu'il amenait à Urquiza, dont la cavalerie est presque entièrement démontée.

Une lettre reçue par la même voie, du colonel Valentin Quintano, parle aussi d'un succès obtenu sur un parti ennemi, auquel il a fait subir une perte de 131 morts, lui a enlevé presque tous ses chevaux selles, avec armes et bagages, 280 carabines, 250 sabres, 21 lances, 10 officier et 25 soldats.

NOUVELLES DIVERSES.

— On écrit de Cahors (Lot), 10 juillet, à la Gazette des Tribunaux :
 Un affreux événement a marqué l'issue de la fête patriotique de Pradines, où s'était rendue hier une partie de

population et de la garnison de Cahors. Une nacelle qui transportait sur l'autre rive sept militaires, un nautonnier et un enfant de quatorze ans a chaviré au milieu du Lot par l'imprudence des jeunes soldats, qui, après un dîner copieux, s'amusaient à lui imprimer un mouvement d'oscillation. L'endroit où elle s'est engloutie était trop profond pour offrir aucun moyen de salut à la plus part de ces malheureux, qui ne savaient point nager. Leur premier mouvement a été de se saisir les uns les autres, et paralysant ainsi les efforts qui eussent pu les soutenir quelques instants ils ont disparu sous les eaux, qui se sont refermées sur eux.

Un bateau venu tardivement à leur secours n'a pu recueillir qu'un sapeur qui a lutté quelques minutes contre la mort. Le batelier s'est sauvé à la nage, entraînant un des naufragés, mais tout le reste, c'est à dire cinq militaires et un enfant, n'a pu être retiré que privé de vie. C'était à la fois un spectacle douloureux et effrayant que de voir ces six cadavres rangés sur la rive, la face horriblement décomposée.

Les seuls efforts qui aient été faits avec une courageuse persévérance sont dus à un gendarme nommé La fague, qui, attiré par le désordre que provoquait cet événement, s'est jeté résolument à la nage, a sauvé le sapeur encore vivant, et plongé quinze fois pour retrouver et amener au rivage les corps de six noyés. Il n'a pris de repos qu'après avoir accompli sa tâche, et c'est alors que la force défaillant plutôt que le courage, il s'est évanoui et a manqué augmenter par son dévouement le nombre des victimes. Nous attendons de plus longs détails sur cet événement qui a plongé la ville tout entière dans la consternation. (Commerce.)

MOUVEMENT DU PORT.

Entré ou 14.

Bahia en 26 jours. Barque anglaise Wilco june a Bertrand le Breton et Delisse 33 sacs farine de maïs, 44 pipes eau de vie, 235,500 morceaux de bois à brûler, 100 sacs ris, 70 barrique mazacote.

De Santos en 15 jours. Brick Hambourgeois. Vesta, à Michel Plaza Montero, 145 tercios herb, 82,000 morceaux bois à brûler.

De Bayonne en 78 jours, barque française Celestierre, a Zumaran et Trassera, avec vin, eau de vie, sel et char.

De Glasgow en 47 jours, barque anglaise Of durham, a Benie Marçalanne, 1,500 mesure sel, 8 ballot à ordre, 73 barriques bières, 106 caissons effets, 42 ballots id., 9 ballots id., 1 caisson echentillon.

De Rio Grande en 4 jours, gollette Hambourgeois Magdaleide, à Thode et Com. avec 148 arrobes soif, 50 tercios herbe, 280 demi id., 31 paniers id., 7 sacs haricots, 16 id. charbon, 3 id. pomme de terre, 9 caissons confiture, 1 barrique fruit sec, 80 caissons chandelles et une partie ognons.

Manifeste de la polacre sarda Aguila, provenant de Paragway a Vincent Guianello, 15 pipes eau de vie, 20 sacs ris, 40 bois de mature, 104 poutres, 112 tercios herbe, 19,000 morceaux bois à brûler.

Manifeste du brick sarda Trionfo de Breal, provenant de Saint-Espirit, 67 barrils sucre, 2 pipes eau de vie, 6,600 buches.

REMATES.

POR P. VAZQUEZ.

En su casa calle de Misiones, núm. 117, el jueves 16 del presente, á las ocho en punto, dará principio a la venta de los efectos de tienda del intestado don Roque Grassas, mandada ejecutar por el señor Juez de Intestados, y cuyos efectos se han de vender a la mas alta oferta, cuyo portador se dará por los cartales de costumbre,

LE PATRIOTE FRANCAIS.

POR EL MISMO.

Del bergantín francés Correo de Montevideo:

El viernes 17 del corriente, en la plazuela frente a la casa del señor Nin, en el Muelle, a las once en punto de la mañana, en presencia del señor Canciller del Consulado General de Francia, y por cuenta de quien corresponda, se principiara la venta en lotes, al gusto de los compradores, y a dinero de contado, de toda la cabullería, velamos, palas, viveres, y por ultimo el casco del mismo bergantín, con los palos mayores, del timon y bauprés.

AVIS DIVERS

AVIS.

A VENDRE.

Un magasin de tailleur situé rue del Rincon maison de Larraud.

Ce magasin très bien placé contient tout ce qui est nécessaire pour bien exercer cet état avec un armazon et environ 1500 piastres de marchandises. Ceux qui désireraient en faire l'acquisition et en prendre connaissance se rendront chez M. Capmas qui occupe cet établissement dans ce moment.

Les créanciers de la maison Ruffet qui ont été reconnus par la société sont prevenus qu'ils aient à se rendre jeudi 16 courant dans cet établissement pour procéder à la vente du dit magasin.

Les dit créanciers qui ne s'y rendraient pas perdraient leurs recours.

AVIS.

A VENDRE.

Le café situé rue du 18 Juillet numéro 74, entre les pharmacies du Lyon d'Or et de l'Éclair, (avec ou sans billard.)

Les personnes qui voudront en faire l'achat, pourront voir par elles memes et qui y oirte et traiter avec le propriétaire.

AVIS.

CONSUL GENERAL DE FRANCE
A MONTEVIDEO.

Le brick français l'Indien, de Rouen, en charge pour le Havre de Grace avec échelle à Saint-Malo a besoin de 3,000 courantes plus ou moins, pour subvenir aux dépenses nécessaires de réparation du navire et de nourriture de l'équipage. Le dit emprunt est autorisé par M. le Consul général de France en cette résidence.

Cet emprunt sera affecté sur quille agrès et appareils de l'Indien, et sera remboursable à l'arrivée de ce navire au Havre son port d'armement.

Les soumissions devront être déposées dans la boîte aux lettres du Consulat où l'ouverture en sera faite par M. le Consul en présence des intéressés.

Mercredi prochain 15 du courant à midi précis.
Montevideo le 10 novembre 1843.

AVIS.

POUR MARSEILLE.

Le brick français Beotistin son capitaine Gimie, partira d'importe comment sera son chargement de 10 au 15 décembre. Les personnes qui ont des marchandises à embarquer, peuvent par venir sur cette prochaine date, recevoir par écrit l'engagement du Cap.

Pour d'autres renseignements s'adresser à Monsieur R. de Laingas, rue de las Piedras n. 96.

AVIS.

On demande un sous-maitre dans l'Institution de M. L'abbé Paul, rue du 25 Mai n. 342.

AVIS.

Le magasin de modes, si achalandé, de feu Mme Grossin Dubois, rue du 25 Mai, n. 174 et 176, étant à vendre les personnes à qui il pour- rait convenir d'en faire l'acquisition, sont invi- tées à adresser leurs propositions à M. Michaud l'un des commissaires provisoires, rue de Za- vala n. 65, avant lundi prochain 13 du courant

AVIS.

Les passagers arrivés en janvier 1841 pour compte de Juan Pierre Jaureguiberry dit Joujou à bord du navire ALFRED capitaine Duberland et qui ont des cautions en France sont invités à passer à la maison Garat dit Etchehoury rue de la Convention pour payer le montant de leur passage, dans le délai de 10 jours, à défaut de comparution, ils sont prevenus que les titres vont être renvoyés en France pour poursuivre les cautions.

Juan Pierre Bissot.

Mandataire général dudit J. P. Jaureguiberry.

AVIS AU COMMERCE.

Par suite du départ pour la France de M. H. Escher, la liquidation de la maison Aymes freres, arrivée au terme de sa société, sera faite par M. Arsene Isabelle ex-chancelier du consulat general de France, qui a été muni de tous pouvoirs à cet effet.

AVIS.

Des dames françaises, habitant une fort jolie maison, desirant louer à un français, une ou deux pièces en vide ou garnies, S'adresser au bureau du journal.

AVIS AU COMMERCE.

M. Devaux, capitaine du brick français l'Indien, anciennement commandé par le capitaine Frémont, a l'honneur de prévenir que les personnes qui ont des comptes à réclamer de ce navire sont invitées à les présenter, chez MM. Isabelle et fils, négociants, jusqu'au 18 du courant, faute de quoi, ils ne seront réglés qu'au retour du navire en France.
Montevideo, 7 octobre 1843.

AVIS.

NOUVEAUTES.

MM, les Marchands tailleurs et confection- neurs trouveront au nouveau magasin rue des Trente-Trois numéro 126, presque en face du café du Commerce, un magnifique assortiment d'étoffes pour gilets et pantalons, tels que pi- qués, coutils, cachemires, satins façonnés, sa- tins noirs unis, gros-grain, matelassés, velours unis et brochés, cravattes, serges, gances, dou- blures, boutons, et un choix de tout ce qui concerne leur état.

Les dames du magasin ne négligeront rien pour obtenir, par la modicité de leurs prix, la confiance des acheteurs.

AVIS.

Messieurs les créanciers de feu Mme Gros- sin Dubois, rue du 25 mai, n. 174 et 176, sont invités à remettre leurs comptes audit domici- le dans le plus bref délai possible.

AVIS.

On désire trouver à louer une grande maison, soit à un rez de chaussée, soit à étage, offrant pour le paiement toutes les garanties possibles. Les personnes qui en auraient, sont priées de s'adresser au collège français de Mme Guyot, rue Washington n. 82, ancienne rue San- Diego.

AVIS IMPORTANT.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qui se trouvent de reste dans l'institution de M. l'abbé Paul, rue du 25 mai n. 342. Tele- maque français Espagnol, et Espagnol français reliure très riche; id. tout en français. Dic- tionnaire français espagnol et espagnol fran- çais par Taboada. Histoire de Napoléon avec portraits, plans de bataille etc par Norvins. Physique avec planches par Biot. Géodesie ou traité de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'Arpentage, le nivellement, la Géographie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francoeur professeur de la faculté des sciences de Paris. Oeuvres complètes de Mirabeau, Histoire de la révolution française par Thiers. Cartes géographiques séparées. Matématiques. Gramá- rica de Chantreau.

AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur famille, sur le sort des nommés François Sou- havi, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Marie sur le môle. Et Etienne Borghotta, natif de Marseille âgé de 23 à 24 ans.

Les personnes qui pourraient en fournir sont priées de passer au bureau du "Patriote" où des communications importantes sont déposées pour les intéressés.

AVIS AU PUBLIC.

En réponse à l'avertissement de Madame Saturnina Navarro de Lira, inséré dans le N. 1410 du Nacional, M. Joseph Reynaud re- pond:

1.º Qu'il ne refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Orientale; mais qu'il est en con- testation avec la dite dame pour la quotité de ce loyer.

2.º Qu'une fois cette contestation termi- née, et le chiffre du loyer fixé, la commission de los profugos a arrêté le paiement de ce loyer.

3.º Que l'imprimerie de cette dame est li- bré depuis le 30 juin: il était convenu avec elle que M. Reynaud quitterait l'imprimerie Orientale le 1.º juillet 1843: le 30 juin, l'im- primerie était libre, et la propriétaire de la maison était averti depuis le 15 que M. Rey- naud la quittait. Avis en fut donné à la dite propriétaire. La preuve en sera faite au besoin.

AVIS.

Le sieur Jean Dechemcindy, ayant rendu son magasin, situé rue de isionca, 6, Che- nevet, prie les personnes qui ont des comptes dépendants dudit magasin, de se présenter jus- qu'au dix-huit du courant.

Le Gerant, Jb. REYNAUD.

Impimerie Constitucional, Rue de las Cámaras No 34